

Grenoble, le 20 octobre 2017



## Lancement du paiement du stationnement par téléphone mobile

Lundi 23 octobre 2017 à 16h30

Place Bir Hakeim – rdv devant la Maison de la Nature et de l'Environnement

*En présence de Jacques Wiat, Adjoint aux déplacements*

Les usagers grenoblois peuvent désormais payer leur stationnement en voirie avec leur téléphone portable, grâce à l'application du prestataire retenu par la Ville de Grenoble : « **Parknow** ». Innovant, ce dispositif permet de payer au temps consommé sans avoir à prévoir la durée de son stationnement, et d'éviter d'avoir besoin de monnaie pour l'horodateur.

Le tarif et la durée de stationnement autorisée sont les mêmes que si l'utilisateur paye à l'horodateur. Il n'y a pas de ticket papier, les agents de contrôle sont aussi connectés au service ParNow, et ils sont informés du paiement par le numéro d'immatriculation.

Ce temps presse sera l'occasion de présenter le fonctionnement de cette nouvelle application.

